

Certificat de qualification professionnel (CQP) TUTEUR

La fonction de tuteur en entreprise

Le (la) tuteur (trice) , indépendamment de son poste et de sa fonction, possède des compétences professionnelles et pédagogiques spécifiques, pour exercer sa fonction tutorale, en plus de sa fonction principale. Volontaire pour cette mission, le (la) tuteur (trice) intervient dans son entreprise auprès :

- de salariés en poste : acquisition et développement de compétences par la formation (adaptation à l'environnement professionnel, nouvelles missions, évolutions ou mobilité professionnelle...),
- de stagiaires ou salariés, dans le cadre d'une formation en alternance, en contrat d'apprentissage, formation initiale, ou en continue, en contrat de professionnalisation, dans l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une certification (diplôme, titre professionnel, CQP...),
- de nouveaux salariés : intégration dans l'entreprise et accompagnement dans la prise de poste.

Le CQP

C'est une **Qualification professionnelle** reconnue, certifiée, crée et mis en oeuvre par les partenaires sociaux des branches Textile - Mode - Cuirs.
Il vise à **reconnaître les compétences** mises en oeuvre par le salarié dans son métier.
C'est un **véritable outil de gestion** de l'emploi.

La démarche

Le CQP « Tuteur en entreprise » est accessible via la démarche des **Parcours Modulaires Qualifiants (PMQ)**. C'est une démarche mise en oeuvre en partenariat avec l'entreprise et qui comprend plusieurs étapes coordonnées par le formateur :

- **Le positionnement**. S'effectue à l'aide du livret du candidat remis au démarrage de la formation.
- **La formation** de 3 jours comprend 8 modules
- **Le suivi du candidat** à l'aide du livret de suivi du plan d'action professionnel
- **L'entretien final** qui permet un échange formateur / candidat sur la formation suivie et le plan d'action mené en entreprise. L'entretien final est évalué par le formateur, à partir d'une grille d'appréciation. Cet entretien finalise le parcours de formation en vue de l'obtention de la certification.
- **Le bilan de l'évaluation** établit alors les compétences acquises ou à acquérir et les éventuels besoins en formation supplémentaires.
- **L'attribution de la certification** par la branche se fait après validation des compétences acquises.



Objectifs

- Identifier le cadre et les missions du tuteur en entreprise
- Participer à la construction du parcours de formation et assurer la liaison avec l'organisme ou le service chargé de la formation et de l'évaluation
- Accueillir et intégrer le tuteuré dans l'entreprise
- Contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels



Public

Tuteur ou futur tuteur en entreprise
Toute personne souhaitant développer ses compétences de tuteur occasionnel



Prérequis

Pas de prérequis

 Programme

1. Rôles et missions du tuteur

Les représentations qui s'expriment autour du mot «tuteur»

Du tutorat à la fonction tutorale: Typologie des acteurs internes

Typologie des dispositifs dont ceux en Alternance

Typologie des acteurs en interne et externes.

Les 5 Missions et activités du tuteur qui se modulent selon le dispositif

2. Le tuteur et son projet

La checklist des bonnes questions à se poser pour connaître le tuteur

Définir le projet en prenant en compte les besoins de chaque partenaire

3. Accueil et intégration

Histoires d'accueil

Construction d'un mémo sur les actions à mettre en oeuvre pour faciliter l'intégration du tuteur:

- avant
- le jour J
- les premières semaines

Construction d'un parcours d'intégration

Les documents et informations indispensables dans la phase d'accueil, notamment sécurité.

4. Le parcours de professionnalisation dans l'entreprise

Définir des objectifs

La construction d'un parcours et d'un dispositif d'évaluation réaliste

Détermination d'indicateurs d'évaluation

Planification des rdv

5. La transmission des compétences

Mises en situation à partir du contexte des participants .

Décomposition –répétition –mise en autonomie

Les techniques de communication adaptées

6. Piloter, évaluer la progression

Soutenir la dynamique de professionnalisation

Savoir mener un entretien d'évaluation dynamisant

Formaliser la progression et les décisions prises

7. Travailler avec les partenaires

Coordination avec les partenaires internes; Planification des actions et partage de l'information.

Anticiper les conditions matérielles de la formation

8. Analyse de pratiques

A partir de situations problèmes rencontrées par les participants dans leur rôle de tuteur :

- Analyse collective des paramètres présents dans une situation
- Identification des leviers d'action
- Questionner le rôle, périmètres d'action et responsabilité du tuteur

Modalité d'évaluation : Réalisation d'un projet

 Formateur

Claude FLECK - Diplômé IFACE / ESC Paris 1995 - DUT de Droit UHA

Expériences professionnelles : Responsable formation, Chef de Projet à la Chambre des Métiers d'Alsace pendant 10 ans - Consultant formateur en Management des équipes et développement des compétences - Ingénierie de la formation et développement de la fonction formation



Eligible au financement du Compte Personnel de Formation



3 jours
ISTA Mulhouse
En entreprise (intra)



600 € HT par participant en formation inter-entreprises
Formation intra-entreprise : non consulter



Thierry BIMBOES
thierry.bimboes@ista-bs.fr